

Compte rendu du ministre de la Santé :

Comme l'a déjà indiqué le Dr Patterson, les strictes mesures du Nunavut à ses frontières seront vraisemblablement les dernières à être levées ou modifiées. À l'heure actuelle, les voyages au Nunavut représentent le risque le plus important de faire entrer la COVID-19. L'interdiction de voyage et les 14 jours d'isolement obligatoires pour les Nunavummiuts qui rentrent dans le territoire visent à atténuer ce risque et à garder notre territoire sûr.

Sachant cela, j'aimerais profiter de l'occasion pour partager de l'information sur le nouveau processus mis en place pour réserver un séjour dans les établissements d'isolement du GN dans le sud. À l'avenir, tous les Nunavummiuts qui prévoient voyager à l'extérieur du territoire devront courrieller une demande de séjour d'isolement à NUisolationreservations@nunavutcare.ca dès que leurs plans de voyage sont confirmés. À partir de cela, l'équipe de séjours consultera la liste des chambres disponibles et réservera pour vous un séjour dans l'un des lieux d'isolement désignés.

Ce nouveau processus allégé vise à aider les Nunavummiuts à planifier plus à l'avance leurs 14 jours de quarantaine et à faire en sorte que notre équipe de séjours puisse mieux anticiper les besoins et accommoder les voyageuses et voyageurs dans les mois à venir. Davantage d'information y compris les exigences à l'égard des journées d'accueil se retrouve sur le site web du ministère de la Santé.

Rappelez-vous que tout voyage non essentiel à l'extérieur du territoire est encore déconseillé.

Toutes les personnes qui présentent une demande d'exemption à titre de travailleuse ou travailleur essentiel continueront d'utiliser l'adresse courriel CPHOTravelRequests@gov.nu.ca.

Finalement, le ministère de la Santé a temporairement modifié sa politique de déplacements pour raisons médicales afin d'aider les voyageuses ou voyageurs pour soins médicaux et leur accompagnateur ou accompagnatrice à se prémunir de la COVID-19. Des dispositions particulières ont été ajoutées pour s'assurer que les voyageuses ou voyageurs pour soins médicaux et leur accompagnateur ou accompagnatrice respectent les règles d'éloignement social, de lavage des mains et les autres comportements contribuant à prévenir la propagation de la COVID-19. Ces modifications précisent également les exigences à l'intention des voyageuses ou voyageurs, et de leur accompagnatrice ou accompagnateur concernant l'isolement obligatoire de 14 jours dans un lieu désigné avant de rentrer au Nunavut.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Tandis que nous continuons à chercher des façons de relâcher les mesures sanitaires et de revenir aux activités qui nous passionnent, nous devons demeurer vigilants et conscients du fait que la menace de la COVID-19 n'est pas encore derrière nous.

S'il vous plait, continuez à pratiquer l'éloignement physique, à vous laver les mains et à limiter vos déplacements non essentiels à l'extérieur du territoire. Merci.

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

COVID-19 : téléassistance et outil d'autoévaluation

Quiconque a des raisons de croire avoir été exposé à la COVID-19 doit contacter le service Téléassistance COVID-19 au 1 888 975-8601, entre 10 h et 18 h, ou contacter son centre de santé communautaire, et s'isoler immédiatement dans sa résidence pour une période de 14 jours.

Quiconque ayant accès à l'internet peut aussi utiliser l'outil d'autoévaluation disponible à nu.thrive.health.

Nouvelle adresse courriel pour les voyageuses et voyageurs

Une nouvelle adresse courriel a été créée pour les Nunavummiuts qui prévoient voyager à l'extérieur du territoire. Tous les voyageuses et voyageurs doivent soumettre une demande de réservation de séjour d'isolement à NUisolationreservations@nunavutcare.ca dès que leurs plans de voyage sont connus pour être certains que l'équipe de séjours de voyage puisse déterminer la disponibilité des chambres et faire la réservation dans un lieu d'isolement désigné. Pour plus d'information, veuillez consulter le site web du ministère de la Santé.

Les personnes qui présentent une demande à titre de travailleuse ou de travailleur essentiel continuent de courrieller leur formulaire à CPHOtravelrequests@gov.nu.ca.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Volumes

| Total (tous les lieux d'isolement) | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| Type de voyageur | Personnes en isolement au 7 juin |
| Déplacements pour raisons médicales | 168 |
| Public | 189 |
| Étudiantes/étudiants | 0 |
| Total | 357 |

Sommaire des rapatriements :

| Date de départ | Nbre de voyageurs des lieux d'isolement |
|----------------|---|
| 6 juin | 7 |
| 7 juin | 8 |
| 8 juin | 28 |
| 9 juin | 24 |
| 10 juin | 18 |

Demandes des travailleurs essentiels

En date du 7 juin, on compte 1 433 demandes de voyage, dont 1 085 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

| État de la demande | Nbre | % |
|---|-------|--------|
| Approuvées (essentiels et non essentiels) | 1 223 | 85,3 % |
| Refusées | 157 | 11,0 % |
| En attente | 53 | 3,7 % |
| Total | 1 433 | 100 % |

Services du ministère des Ressources humaines

Déplacements professionnels durant la COVID-19

Depuis le 1^{er} juin, l'administrateur en chef de la santé publique a levé les restrictions de voyages intraterritoriaux. Les déplacements à l'extérieur du Nunavut sont toujours déconseillés.

À compter du 8 juin, le gouvernement du Nunavut reprendra les déplacements professionnels de ses employées et employés selon les pratiques habituelles. Autant les déplacements professionnels essentiels que les non essentiels pourront être autorisés dans le territoire.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Les déplacements professionnels vers, ou en provenance de la région de Kitikmeot peuvent être approuvés à condition que le trajet ne nécessite pas un arrêt des voyageurs et un séjour dans un lieu d'isolement à Yellowknife. Les ministères peuvent aussi envisager de réserver un vol nolisé pour la région de Kitikmeot.

Les déplacements professionnels vers, ou en provenance de Sanikiluaq ne seront approuvés que par vol nolisé à condition que les trajets de vol ne nécessitent pas un arrêt à l'extérieur du territoire et un séjour dans un lieu d'isolement.

Les déplacements professionnels non essentiels à l'extérieur du territoire sont toujours suspendus.

Cours en ligne pour le personnel du GN

Le gouvernement du Nunavut et son partenaire Homewood Santé ont mis en ligne des cours pour vous aider ainsi que votre famille à vous ajuster et à maintenir une bonne santé mentale.

Tout le contenu est inspiré des pratiques exemplaires de la recherche actuelle et propose des informations à imprimer, des questionnaires et des exercices pratiques. Vous pouvez avoir accès à ces cours en tout temps et de n'importe quel endroit.

Ces cours sont actuellement disponibles en anglais et en français.

Pour accéder à ces cours, consultez le site web de Homewood Santé à www.homeweb.ca et suivez les liens menant à la section des services aux membres.

Les employés, les employées et leur famille peuvent également appeler notre numéro sans frais au 1 800 663-1142 pour une consultation personnalisée.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)